



29 septembre 2020

Rapport d'inspection sur les SIDSIC : Le constat 8 ans après : ça ne fonctionne pas vraiment, alors faisons pire !

- 8 ans déjà que nos camarades des SIDSIC (Services Interministériels Départementaux des Systèmes d'Information et de Communication) issus des DDI se font balader dans l'interministériel sans aucune avancée réelle et sans mesures concrètes en leur faveur malgré les promesses du départ,
- 8 longues années où ils assistent à la dégradation de leurs missions, de leur métier due en grande partie à l'érosion permanente des effectifs subie par ce service à vocation interministériel,
- 8 années qu'ils attendent de réelles avancées, de réelles perspectives,
- 8 années qu'ils ont entendu cette phrase : « Bâtir une ambition pour les informaticiens de l'Etat : il n'y a que comme cela que l'on arrivera », Quelle ambition ?
- 8 années au cours desquelles rien n'a avancé, mais beaucoup de choses ont régressé, comme nombre de responsables des systèmes d'information qui sont aujourd'hui simple exécutants sans perspective de carrière (le rapport ne parle pas de cette réalité)
- 8 années que nous assistons à la déconstruction massive de ces services à vocation interministériel et dont les missions premières seront bientôt celles du seul Ministère l'intérieur !
- 8 années après leur mise en place voilà que la commission parle de recréer les SIDSIC ?
- 8 années que l'administration s'intéresse à la question de la valorisation des parcours professionnels des informaticiens, en lien avec la DGAFP, mais toujours rien !
- Nous sommes de mauvaise foi allez vous dire, mais c'est la réalité !



La preuve...

Fédération de l'Administration Générale de l'Etat – contact@fagefo.fr

Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle – fneclf@fo-fneclf.fr

Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – contact@feets-fo.fr

Fédération des Finances – fo.finances@wanadoo.fr

46 rue des Petites Ecuries – 75010 Paris

Alors pourquoi continuer ?

En lisant les premières pages de ce rapport, on s'aperçoit que tout ce qui est dit n'est que le reflet de ce que FO dénonce depuis le début (la commission aurait-elle lu nos compte-rendus ?) ! Le Ministère de l'Intérieur donneur d'ordre, gestionnaire des SIDSIC n'a pas su mener à bien le

rapprochement de l'informatique des DDI et du MI car ces services sont tout simplement « incompatibles ». L'informatique est un domaine « métier » à par entière et chaque structure a ses contraintes et obligations que les autres n'ont pas forcément. Alors pourquoi continuer ?

Un rapport qui a mis du temps à venir

Réclamé depuis de nombreuses années par FO, ce rapport arrive un peu tard mais peut-être pas pour notre administration qui sans en avoir les conclusions se doutait



bien du résultat : un zéro pointé ! Sauf que le « modèle SIDSIC » est déjà en cours de généralisation via la création des Secrétariats Généraux Communs.

Mais que ressort-il de ce rapport ?

L'échec des SIDSIC certes, mais des préconisations qui renforcent le pouvoir donné au seul MI quant à l'avenir de ces services pourtant à vocation interministérielle. Pourquoi continuer avec les mêmes objectifs qui n'ont pas et qui ne peuvent pas fonctionner ? Tout ce qui est dit

dans ce rapport aurait dû inciter la commission à proposer de changer d'orientation quant à l'avenir de ces services en reconnaissant que l'échec ne pouvait être résolu par le prolongement de ses causes ?

Des directeurs de DDI auraient-ils fait de la rétention ?

L'administration persiste et signe dans son erreur en allant même pointer du doigt la mauvaise volonté des DDI qui auraient fait de la rétention pour que ces services ne

fonctionnent pas. Leur reprocherait-on d'avoir voulu garder leur informatique de proximité ? N'avaient-ils pas raison ?

Les effectifs :

FO avait dénoncé dès la mise en place des SIDSIC qu'il serait dangereux de ne pas sanctuariser les ETP des SIDSIC dès le départ. Bien qu'annoncé au début par notre administration, rien n'a été fait et aujourd'hui la commission alerte sur ce point. 8 années d'existence, les effectifs globaux des SIDSIC baissent avec cependant un bémol, ceux du MI augmentent (54 % au départ, ils ont 68 % aujourd'hui), ceux des DDI en informaticiens baissent. Nous assistons donc à une forte érosion des effectifs issus des DDI qui sont les principales concernées par la baisse drastique des emplois en informaticiens. Rappelons que les décideurs en terme de publication/recrutements sur des postes SIDSIC sont uniquement issus dans leur majorité du MI (Chefs SIDSIC 80 % du MI et

SG de préfecture). Choisis ton camp camarade !

Tableau des effectifs SIDSIC

MI 54 % (701) au départ 67 % (735) aujourd'hui

MTES 25,1 % (326) au départ 15,7 % (170) aujourd'hui

MAA 15 % (195) au départ 11,3 % (122) aujourd'hui

MCAS 5,2 % (68) au départ 5,1 % (55) aujourd'hui

MEF 0,5 % (7) au départ 0,1 % (1) aujourd'hui



Renouvellement des effectifs :

FO avait alerté sur le vieillissement des effectifs SIDSIC. Mesure ignorée par notre administration et déclarée comme problème « **majeur** » dans le rapport et non anticipée. Aurons-nous assez d'informaticiens dans les années à venir faute de personnel ? Devrons nous privatiser une partie de notre informatique quand il sera trop tard ?

Le recrutement :

Le vivier des DDI plus faible serait un frein au recrutement des informaticiens issus des DDI. Pour FO, cela s'explique par le peu d'attractivité, le manque de perspectives de carrière, par des fiches de postes « orientées MI » proposées aujourd'hui aux

agents intégrant les SIDSIC. Les postes proposés par les ministères d'origine sont quant à eux plus attractifs tant au niveau du métier d'informaticien que des métiers en général.

Les promotions :

C'est un constat. Si les SIDSIC ont permis une dynamique de promotions pour les agents du MI, c'est bien le contraire qui est observé pour les agents issus des DDI, oubliés par leurs ministères respectifs (comme le rappelait FO dans ses communiqués). Certains d'entre eux n'ont d'ailleurs pas eu le courage de



communiquer à la commission le taux de promotion de leurs agents en SIDSIC (demandé par FO également en 2018 et dont nous attendons toujours la communication

promise par le SGG dans les 15 jours suivant le groupe de travail, rappelons-le !)

Harmonisation des postes et rémunération :

C'était un des objectifs premiers de notre administration, une « carotte » agitée pour faire passer la pilule de la mise en place des SIDSIC. La commission préconise quant à elle la création d'un corps de techniciens SIC. Cela fait 8 années que nos têtes



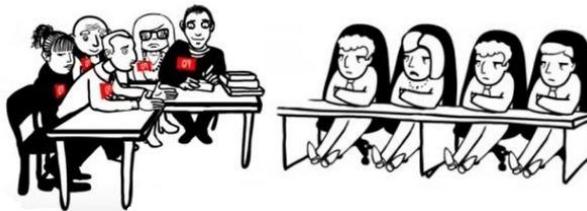
pensantes planchent sur le sujet et rien ne nous a encore été présenté ! Pour FO, l'administration doit proposer une solution où

les informaticiens ne soient pas encore une fois les grands perdants. En 2015, suite à notre interrogation sur le sujet, l'administration nous avait proposé de nous retrouver en 2016 ? En 2020 le rendez-vous n'est toujours pas fixé ! La commission ne nous apporte rien de nouveau

dans ses préconisations. Et tout d'abord, quel bilan a été tiré de la création du corps interministériel des Ingénieurs des SIC ?

Dialogue social :

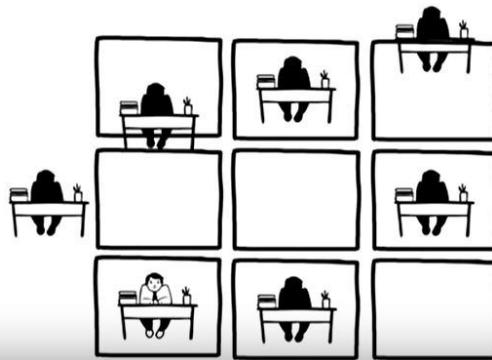
Rien sur le sujet, la commission aurait-elle volontairement oublié de mentionner ce point pourtant évoqué lors de notre rencontre et qui permettrait d'avoir un lieu officiel où le dialogue social concernant les informaticiens issus des DDI serait évoqué ? Le MI n'étant



pas l'endroit où l'on évoque les problèmes d'un service à vocation interministérielle. Aucune instance nationale pour parler des SIDSIC aujourd'hui, aucune instance pour les SGC demain ?

Regroupement géographique préconisé par la commission :

Comment peut-on parler de regroupement géographique alors que la commission dans son rapport évoque le fait que certaines DDI ont été délaissées au bénéfice d'un « recentrage » sur des missions propres à la Préfecture. Ne serait-ce pas dans les endroits où le rapprochement des effectifs ne s'est pas opéré que tout fonctionne normalement. Rappelons-le, seul 32 SIDSIC sur les 96 sont fusionnés sur un seul site. Si regroupement généralisé des SIDSIC il y avait, ce regroupement ne pourrait que renforcer l'abandon progressif des DDI (Ce n'est pas nous qui le disons!).



Certains directeurs notamment en DDT et DDTM ne s'y sont pas trompés en refusant de faire basculer leurs effectifs en préfecture. Certains directeurs de DDI se disent aujourd'hui insatisfaits des services rendus, certainement ceux ayant laissé partir leurs effectifs en préfecture et se retrouvant aujourd'hui démunis et sans informatique de proximité. Une alerte faite par FO mais non entendue par certains qui le regrettent certainement aujourd'hui !

Des informaticiens qui se cantonnent à l'informatique de leur structure d'origine

La commission dénonce la forte résistance de certains agents SIDSIC à ne s'intéresser qu'aux activités propres à leur structure d'origine. L'expérience acquise par ces informaticiens en DDI durant de nombreuses années leur ont permis d'acquérir des connaissances indispensables au bon fonctionnement de l'informatique dans ces structures et notamment sur les applications

métier qui ne peuvent pas être données à un informaticien lambda du jour au lendemain et les directeurs l'ont bien compris. L'informatique est une mission à part entière, nécessitant des compétences spécifiques. On ne peut pas devenir informaticien de préfecture ou informaticien de DDI du jour au lendemain.

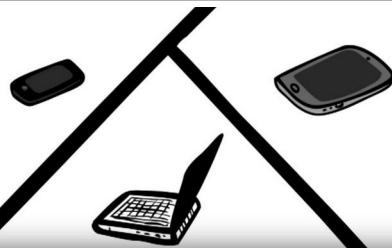
La désorganisation totale au niveau des donneurs d'ordre :

La commission constate aujourd'hui une désorganisation totale à ce niveau avec des directives qui viennent de partout. Ce n'est

pas en donnant le plein pouvoir à un seul ministère que l'on avancera sur l'organisation des services.

Le matériel :

Un bilan plus que mitigé et pointé par la commission. Vétusté des équipements (serveurs en Windows NT ? Câblages vétustes, locaux, baies et enfin le réseau avec des débit insuffisants). A



l'heure où l'on nous parle du tout numérique, que peut-on penser de ces conclusions ? La réalité hélas ! Une réalité que l'on a pu toucher du doigt à l'occasion de la crise sanitaire...

Le réseau :

Dès la mise en place du RIE FO avait alerté l'administration sur le fonctionnement ô combien chaotique de ce super réseau interministériel vendu par l'administration à ses agents. Le constat est accablant, non seulement le réseau est inopérationnel en terme de fonctionnement, mais avec le cloisonnement mis en place avec le MI, l'interopérabilité avec les DDI est inexistante et interdit des échanges en toute simplicité

entre les différentes DDI et les préfectures. Cela met un nouveau frein au bon fonctionnement des SIDSIC. La mise en place des futurs SGC regroupés sur le réseau de la Préfecture seront-ils accessibles par les DDI ? Les contraintes en terme de sécurité des DDI et des préfectures ne sont pas les mêmes mais l'administration ne semble pas comprendre ce problème.

Pour conclure :

Une commission qui a bien pointé les dysfonctionnements des SIDSIC et l'échec global de ces services à vocation interministériel, mais qui continue le cap fixé par le gouvernement pour 2022 « la casse de ce qui fonctionnait bien dans la fonction publique d'avant ». L'interministérialité a généré des problèmes insolubles ? Et bien renforçons la !! Les SIDSIC sont les préfigurateurs à petite échelle de ce que nous réserve AP 2022 qui n'a qu'un seul but « réduire les effectifs de la Fonction Publique d'Etat », « casser les chaînes ministérielles », transformer les préfets en « super DRH » et ce, sans réelles perspectives de carrière pour ses agents.